

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 4 Concession

n° 4

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 473 du 30/04/1936

Date de publication
6 avril 1936

Date du numéro
30 avril 1936

TEXTE INTÉGRAL

il est fait concession à titre définitif, à la Compagnie de l'Afrique Orientale maritime et commerciale, d'une parcelle de terrain de 160 m° 46, formant ruelle sise entre les lots n° 63 et 64 du plan de lotissement de Djibouti et immatriculée sous le n° 182, au nom de l'Etat français sur le Livre foncier de la colonie.